



CAMEROON



DECLARATION DE
S.E.M. Martin BELINGA EBOUTOU
Ambassadeur, Représentant Permanent du Cameroun
auprès des Nations Unies

**AU DEBAT GENERAL DE LA 61^e SESSION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

New York, le 27 septembre 2006

STATEMENT BY
H.E.M. Martin BELINGA EBOUTOU
Ambassador, Permanent Representative of Cameroon
to the United Nations

**AT THE GENERAL DEBATE OF THE 61st SESSION OF THE UNITED
NATIONS GENERAL ASSEMBLY**

New York, 27 September 2006

Vérifier au prononcé
Check Against Delivery

11/09/2006 10:00:00
11/09/2006 10:00:00

11/09/2006 10:00:00
11/09/2006 10:00:00

Madame la Présidente,

**Majestés, Excellences Mesdames et Messieurs
les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

Mesdames, Messieurs !

Permettez-moi au nom de la délégation qui m'accompagne, de me féliciter de voir le Royaume du Bahreïn, pays ami, présider, en la personne de Madame HAYA RASHED AL KHALIFA, la 61^e Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Soyez assurée, Madame, de nos vœux sincères de succès et de l'entière coopération de ma délégation.

Qu'il me soit permis, par la même occasion, de rendre hommage au Royaume de Suède, pays ami, dont le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Jan ELIASSON, a assuré avec brio la présidence de la 60^e Session, au cours de laquelle des progrès importants ont été accomplis et enregistrés.

Je voudrais enfin souhaiter au Monténégro une chaleureuse bienvenue au sein de la famille des "peuples des Nations Unies".

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

La présente Session de l'Assemblée Générale se tient à un moment où le monde doit à nouveau relever des défis majeurs. Je pense notamment au terrorisme dont la recrudescence met à mal la sécurité des Etats et la sécurité collective. Je pense également à la persistance du sous-développement et à la pauvreté quasi endémique dans les pays du Sud. Je pense aussi aux pandémies de toutes sortes, dont le VIH/SIDA. Je pense enfin à la criminalité transfrontalière organisée.

Notre monde, notre Organisation, ont besoin de plus de générosité, de plus de solidarité, de plus d'éthique et de tolérance, mais aussi de plus de courage et d'imagination pour relever ces défis qui exigent une approche globale, dans le cadre multilatéral dont l'ONU est le creuset par excellence.

Des voix s'élèvent çà et là pour déplorer l'incapacité de notre Organisation à répondre aux aspirations des peuples du monde. D'autres épiloguent sur sa prétendue obsolescence.

Le Cameroun, pour sa part, tient à réaffirmer que l'Organisation des Nations Unies constitue, aujourd'hui plus qu'hier, la seule enceinte qui, en dépit de ses imperfections, inévitables pour une structure de cette dimension, est à même d'aider à l'élaboration de consensus de nature à apaiser les tensions et à dégager des solutions. Pour la gestion cohérente de nombreux problèmes relevés plus haut, l'ONU reste tout simplement irremplaçable.

Je voudrais à cet égard, saluer l'œuvre de M. Kofi ANNAN, Secrétaire Général de notre Organisation et lui redire notre estime personnelle, notre appréciation de son action et la profonde gratitude de mon pays. A la suite de ses prédécesseurs, il a redonné au multilatéralisme ses lettres de noblesse, dans un contexte international particulièrement difficile. Le Cameroun ne dissimule pas sa fierté d'avoir contribué, alors qu'il assumait la présidence de l'OUA, à l'élection de ce digne fils d'Afrique. En cette période de l'histoire où la paix apparaît pour beaucoup comme un mythe, l'Afrique ne peut que se sentir honorée que M. KOFI ANNAN fasse désormais partie des grands artisans de la paix dans le monde.

Le Prix Nobel de la Paix qui lui a été décerné est à ce titre amplement mérité.

Monsieur le Secrétaire Général,

Dans un environnement international caractérisé par la difficulté à faire prévaloir le Droit sur l'usage de la force, vous avez su, avec courage, faire entendre la voix de la raison. Au milieu des passions, vous avez su faire passer le message de la pondération, de la fraternité et de la paix. J'en veux pour preuve, parmi d'autres, votre engagement sans réserve aux côtés du Cameroun et du Nigeria, deux pays frères liés par la géographie et l'Histoire, dans la mise en œuvre pacifique et consensuelle de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice du 10 Octobre 2002 portant règlement de leur différend frontalier.

L'Accord de Greentree du 12 juin dernier, concrétisé par le retrait des troupes nigérianes le 14 août 2006, est à mettre au crédit de notre Organisation et de votre engagement personnel. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les pays amis, la République Fédérale d'Allemagne, les Etats-unis d'Amérique, la France et le Royaume-Uni. Ces pays ont accepté d'apporter, aux côtés des Nations Unies, leur caution morale et politique à l'Accord de Greentree définissant les modalités d'application de l'Arrêt du 10 Octobre 2002 dans la péninsule de Bakassi et de nous accompagner dans son exécution. Je voudrais également ici et maintenant renouveler l'engagement solennel du Cameroun de continuer à remplir de bonne fois ses obligations qui découlent de l'Arrêt de la Cour Internationale de Justice du 10 Octobre 2002 et de l'Accord de Greentree. Je voudrais en particulier donner la garantie que les Nigériens vivant à Bakassi et qui voudront y rester bénéficieront du même traitement que les quatre millions cinq cents mille Nigériens installés au Cameroun et qui y exercent leurs activités en toute quiétude et vivent en parfaite harmonie et fraternité avec les Camerounais.

Ce que ce processus enseigne, c'est que la paix, une paix qui se veut réelle et durable, ne s'impose jamais. Elle se construit avec patience et sens du compromis. Bref, elle ne peut être que le fruit d'une volonté politique réelle et partagée.

Monsieur le Secrétaire Général,

Il me plaît de relever les nombreuses initiatives prises par l'ONU qui traduisent une juste perception de l'évolution géopolitique en cours et des aspirations des peuples de la planète.

Je citerai notamment la Déclaration du Millénaire, véritable Charte de la solidarité internationale, qui s'impose à nous tous comme une ardente obligation. D'autre part, la sollicitude dont notre Organisation n'a cessé de faire preuve envers notre continent a trouvé sa meilleure expression dans votre "rapport sur les causes des conflits et le développement durable en Afrique", document qui demeurera pour nos pays une source permanente d'inspiration.

Je me dois aussi de rappeler que vous avez jeté les bases d'une refondation de notre Organisation, rendue inévitable par les changements intervenus depuis sa création dans l'équilibre des forces au plan mondial.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, je souhaiterais maintenant dire quelques mots sur ce qu'il est convenu d'appeler la réforme des Nations Unies.

Notre Organisation n'a de chance de conserver et d'étendre la place qui est la sienne dans les affaires du Monde que si elle préserve sa légitimité, autrement dit que si sa représentativité est incontestable. Dès lors, la réforme projetée devra prendre en compte l'évolution de la société internationale au cours des dernières décennies. De même, il serait sans doute souhaitable que le rôle de certains organes du système onusien – je pense en particulier à la Cours Internationale de Justice – soit revalorisé. Il est de l'intérêt de tous que la réforme en question soit menée à bien, avec conviction et en considération des réalités.

En tout état de cause, il me paraît que l'Afrique devrait être représentée à titre permanent au futur Conseil de Sécurité. A mes yeux, c'est non seulement une affaire d'équité, mais aussi de simple bon sens.

Pour maintenir sa crédibilité, notre Organisation devra poursuivre avec détermination son action sur les grands dossiers où sont en cause la paix et le développement du Tiers Monde. Au plan politique, une attention particulière doit être accordée au Proche-Orient, au Darfour et à la non prolifération nucléaire. Pour ce qui est du développement, les objectifs du Millénaire que nous nous sommes fixés doivent à tout prix être atteints dans un délai raisonnable. Afin que les aspects positifs de la globalisation des échanges ne puissent être contestés, l'ONU a également la responsabilité de maintenir la balance égale entre les pays du Nord et ceux du Sud dans les grandes négociations commerciales, telles que le cycle de DOHA actuellement suspendu. Un échec à ce niveau aurait des conséquences dramatiques pour l'Afrique. Enfin, notre Organisation se doit de continuer à protéger l'identité culturelle des différents peuples de la planète et à favoriser le dialogue des cultures. La connaissance mutuelle et le partage que ce dialogue franc et respectueux implique sera le meilleur antidote du "choc des civilisations" que certains prédisent et l'alternative au terrorisme et à la violence.

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Au fil des ans, l'Organisation des Nations Unies s'affirme comme un acteur incontournable de la vie internationale. Je crois que nous devons tous nous en féliciter. D'abord, parce que ce "parlement des Nations" est le seul lieu où pratiquement l'ensemble des peuples est représenté et où se constitue peu à peu une ébauche de démocratie internationale. Ensuite, parce que l'examen systématique des crises ou des tensions par notre Organisation donne une chance à la négociation et fait reculer l'usage de la force.

Certes, nous n'avons pas connu que des succès. Mais je crois que, globalement, le bilan est plus qu'honorable. Ceci devrait nous inciter à ne pas marchander notre confiance à l'ONU et à lui accorder les moyens de ses ambitions et de ses responsabilités. Pour sa part, le Cameroun continuera de soutenir toutes les initiatives de notre Organisation allant dans le sens du maintien de la paix et de la solidarité entre les peuples.

Ai-je besoin de dire que la personne humaine doit rester au premier plan de nos préoccupations. Ce sera notamment la tâche du nouveau Conseil des Droits de l'Homme au sein duquel mon pays a l'honneur de siéger. Notre Organisation ne peut donc rester indifférente face au drame des migrations massives qui se déroulent depuis quelque temps sous nos yeux. De toute évidence, cette situation interpelle nos Etats respectifs mais aussi l'ensemble de la communauté internationale qui doivent œuvrer de concert au renforcement de la coopération dans ce domaine entre les pays du Nord et les pays du Sud.

En dépit des apparences et bien que de nombreux foyers de tension et de menaces subsistent, la société internationale me paraît évoluer dans le sens d'une plus grande stabilité. Le mérite en revient pour une large part au travail de l'Organisation des Nations Unies, de ses différents organes et de son personnel qui accomplit sa mission dans des conditions parfois difficiles, voire dangereuses.

Je tenais ici à leur marquer la reconnaissance de mon pays.

Je vous remercie de votre attention.-